



AFDC

Conseil d'administration

15 mai 2019, Centre Malher (9 rue Malher, Paris), 15h, salle 409.

Membres présents : G. Bergougous ; Ph. Blachère ; G. Drago ; O. Dutheillet de Lamothe ; O. Gohin ; F. Hourquebie ; A.-M. Le Pourhiet ; A. Levade ; J.-P. Machelon ; F. Mélin-Soucramanien ; D. Rousseau.

Membres excusés : J. Benetti ; J. du Bois de Gaudusson ; E. Cartier ; A. Delcamp ; Th. Di Manno ; J. L. Hérin ; L. Jaume ; O. Lecucq ; X. Magnon ; B. Mathieu ; D. Maus ; X. Philippe ; St. Pierré-Caps ; M. Troper ; M. Verpeaux ; A. Viala.

La séance est ouverte à 15h10.

L'ordre du jour est le suivant :

Point préalable. Composition du Bureau

1. Compte-rendu du Conseil scientifique du 15 mai 2019 (11h)
2. Journées décentralisées 2019
3. Organisation du Congrès de Toulon
4. Demandes d'adhésion
5. Questions diverses

Point préalable. Remplacement d'un membre du Bureau.

Suite au souhait de l'un des vice-présidents de l'Association de démissionner en raison des fonctions qu'il occupe à présent, la présidente de l'Association propose au Conseil d'administration que Philippe Blachère, membre du Collège A du Conseil d'administration, intègre le Bureau en qualité de vice-président. Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité.

En conséquence, Marc Besson étant désormais à la retraite, le Bureau de l'Association est composé comme suit :

Présidente : Anne Levade

Vice-présidents : Philippe Blachèr ; Alain Delcamp ; Anne-Marie Le Pourhiet

Secrétaire général : Fabrice Hourquebie

Trésorier : Xavier Philippe

Président du Conseil scientifique : Dominique Rousseau

Anne Levade transmettra cette composition du Bureau au greffe des associations pour enregistrement.

1. Compte rendu du Conseil scientifique et point sur les journées d'études décentralisées 2019.

La présidente de l'Association donne la parole au président du Conseil scientifique, Dominique Rousseau, pour livrer aux membres du Conseil d'administration un résumé des discussions tenues le matin-même à l'occasion du Conseil scientifique de l'Association. Dominique Rousseau indique qu'à ce jour l'Association a eu connaissance de l'organisation (ou de projets d'organisation) de quatre journées d'études décentralisées. L'une s'est déjà déroulée à Caen en mars 2019 sur les systèmes électoraux et la démocratie au XXIème siècle. Trois autres devraient avoir lieu à Créteil en octobre 2019 sur les réformes constitutionnelles et les modèles électoraux ; une réflexion est entreprise à Lyon pour organiser une journée autour de la légitimité des gouvernants et des modes de désignation ; une autre se déroulera à Bordeaux en novembre 2019 sur les dictatures occidentales et les consultations électorales. Une discussion s'engage sur le point de savoir s'il faut ajouter la Russie au panel de pays représentés dans la journée bordelaise. Attache sera prise des organisateurs pour leur soumettre cette proposition. La grille d'analyse des Journées décentralisées 2019 sera renvoyée aux membres de l'Association pour permettre la mobilisation d'autres universités sur cette question.

Le président du Conseil scientifique indique, par ailleurs, que ce dernier est favorable à la mise en place d'une revue de l'Association en ligne. Elle permettrait de valoriser l'Association, publier des actes de colloques ou des contributions pour réagir à des événements constitutionnels. Philippe Blachèr, Fabrice Hourquebie et Dominique Rousseau travailleront sur un projet qui sera diffusé aux membres de l'Association

pour être amélioré et dans le but de présenter, dans l'idéal, le premier numéro de la revue à l'occasion du Congrès de Toulon en juin 2020.

Le Conseil scientifique a également débattu d'une double initiative : le projet de création d'une Association de droit constitutionnel ayant le français en partage ; et celui de la création d'une Association européenne de droit constitutionnel (initiative de l'Association italienne de droit constitutionnel). Le Conseil d'administration relève notamment que l'Europe est un très bon cadre pour formaliser une coopération dans le champ du droit constitutionnel. Cette initiative viendrait en complément des rencontres trilatérales organisées régulièrement entre les Associations française, espagnole et italienne de droit constitutionnel.

Enfin, la présidente de l'Association fait état d'une journée d'étude intitulée « Res publica et Parlement. Quelles représentations pour quelle démocratie ? », organisée du 25 au 27 septembre 2019 par l'Université du Luxembourg, la Chambre des Députés du Grand-Duché et la Chaire de recherche en études parlementaires du Luxembourg et pour laquelle l'AFDC a été sollicitée. Plusieurs collègues de l'Association interviendraient sur les différents thèmes proposés par les organisateurs (Fonction et rôle du Parlement avant la démocratie représentative ; Champ et usage du mandat parlementaire ; Articulation démocratie représentative et démocratie directe ; Autonomie du Parlement dans le travail législatif ; L'élection, garantie de la représentativité ?; Biographie et présentation parlementaire) amorçant ainsi un partenariat avec l'Association parlementaire du Luxembourg. Le Conseil d'administration valide cette initiative.

2. Congrès de Toulon.

Anne Levade excuse l'absence de Thierry Di Manno, organisateur du Congrès de Toulon et empêché à la dernière minute. Il a transmis un certain nombre de documents préparatoires relatifs à l'organisation du Congrès triennal de l'Association. Anne Levade en fait la présentation résumée. La date prévisionnelle retenue est celle des 25 au 27 juin 2020 sous réserve que le Congrès ne se télescope pas avec un autre événement qui est le Grand Prix de France. La leçon inaugurale serait présentée par Renato Balduzzi professeur à l'Université catholique de Milan. Les travaux en atelier débuteraient dès le 25 juin après-midi. Sept ateliers sont prévus (coprésidés par un membre du Conseil d'administration et un collègue de l'université d'accueil) que l'on retrouve lors des différents Congrès de l'Association, dont un atelier plus

spécifiquement articulé sur des questions intéressant l'université d'accueil, en l'espèce « Evolutions constitutionnelle en Méditerranée ». L'Assemblée générale de l'Association pour 2019 est prévue le 25 juin. Enfin la Commission jeune recherche constitutionnelle organisera sa table ronde le samedi 27 sur le thème « La thèse de doctorat en droit constitutionnel ». Le premier projet de budget transmis par Thierry Di Manno est présenté aux membres du Conseil d'administration.

Une discussion s'engage sur les thèmes et le contenu des ateliers, Oliver Dutheillet de Lamothe proposant de concrétiser quelques thèmes retenus par exemple à travers les questions liées au social, à l'environnement ou à certaines libertés fondamentales. Anne Levade rappelle que les ateliers marquent la continuité entre les Congrès. Ferdinand Mélin-Soucramanien suggère que soient envoyés aux responsables d'ateliers un syllabus qui compléterait la grille d'analyse qu'ils auront réalisée, pour rappeler quelques thèmes qui pourraient être abordés plus précisément dans les travaux des ateliers.

3. Examen des demandes d'adhésion.

Cinq demandes d'adhésion à l'Association sont présentées et instruites : Philippe Bachschmidt ; Béatrice Guillemont ; Sarah Pinard ; Anderson Teixeira ; et Romain Vincent. Toutes reçoivent un avis favorable du Conseil d'administration. Le Secrétaire général informera chacune des personnes.

4. Questions diverses

a. Partenariat AFDC-Institut ibéro-américain de droit constitutionnel

La présidente de l'Association indique l'AFDC est représentée par Emmanuel Cartier au Congrès de l'Institut ibéroméricain de droit constitutionnel à Buenos-Aires ce mois de mai 2019 à l'occasion duquel il présentera un projet de partenariat entre l'Institut et l'AFDC autour de l'événement « Le Parlement et le temps. Perspectives européennes et latino-américaines ». L'objectif est de développer les relations de l'Association avec les constitutionnalistes d'Amérique du sud.

b. Site internet

Le Secrétaire général rappelle que l'AFDC s'est engagée depuis un an dans un gros travail de refonte totale du site internet. Fabrice Hourquebie présente aux membres du Conseil d'administration la nouvelle version du site élaborée par l'Agence Wagaia. La construction du site se poursuit ; le transfert des données devrait pouvoir être réalisé à l'été 2019. Les membres du Bureau seront formés afin de s'approprier le site et de pouvoir l'alimenter. Fabrice Hourquebie indique que le changement d'hébergeur et le rapatriement de la messagerie de l'Association risque occasionner des dysfonctionnements dans la communication dans les mois qui viennent. Anne Levade remercie Fabrice Hourquebie pour le suivi lourd de ce dossier et Olivier Gohin lui adresse les remerciements au nom du Conseil d'administration.

c. Annuaire de l'Association

Le secrétaire général indique qu'il travaille à l'actualisation de l'Annuaire des membres de l'AFDC qui sera, pour la dernière année, envoyée à l'ensemble des membres en version papier, y compris à ceux qui n'ont pas réglé leur cotisation. Une fois le nouveau site internet effectif, l'annuaire sera accessible en ligne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.